

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 19 juin 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Mamoudzou**

NOR : **JUS B1918149A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu les décisions des chefs de la cour d'appel de Saint-Denis de La Réunion en date du 17 juin 2019 portant délégation au tribunal d'instance de Mamoudzou ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Pauline RAGOT-MERLE, greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Mamoudzou.

Article 2

Madame Nadjima ATTOUMANI (MCOLO), adjointe administrative au tribunal de grande instance de Mamoudzou, déléguée par décisions des chefs de cour en date du 17 juin 2019 au tribunal d'instance de Mamoudzou, est, à la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour la période du 3 juillet 2019 au 31 décembre 2019, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de SAINT-DENIS DE LA REUNION, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 19 juin 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, pour la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,

Karine POINTEAU